

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2026 à 18 h
(Extrait du registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 1^{er} AVRIL à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Etaient présents : Mme LAMY Laurence, M. MOINEAU Philippe, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, M. ROULET Pascal, Mme CHATOT Magali, M. BIELLE-BIARREY Laurent, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. SIMONITI William, Mme VILLA Pierrette, M. BRUGIDOU David, Mme TABANON Chantal, M. BONVALET Yoann, Mme MARCOU Sylvie, Mme PAILHORIE Anne, M. LAFFITTE Pierre-Julien, Mme KAPPEL-BOURY Laëtitia, M. BRIOU Geoffroy, Mme SIMONETTO Marie-Laure, M. SIMONET Matthieu, M. DOUAILIN Laurent, Mme BERNABE Prisca, M. RAYSSAC Pascal, Mme CALVO DESPEYROUX Marie-Christine, M. VIDAL Christophe, Mme FOUBERT Mélody, M. GIRAUDO Philippe.

Excusés :

M LAMARQUE Patrice pouvoir à M. BONVALET Yoann.
Mme PROUZET Marine pouvoir à M. MOINEAU Philippe.
Mme DERHOURHI Martine pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.

Monsieur SIMONET Matthieu a été désigné secrétaire de séance.

2026.08 - OBJET : Mise en place des commissions municipales.
VOTE : 29 Pour.

Mes Chers Collègues,

Selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-22), il appartient au Conseil Municipal de décider de créer des commissions, de fixer le nombre de Conseillers dans chaque commission et de les désigner.

A noter que dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Elles sont convoquées par Madame le Maire, qui en est la présidente de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si Madame le Maire est absente ou empêchée. Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles ne font que préparer le travail et les délibérations du Conseil Municipal.

Je vous demande donc de bien vouloir vous prononcer sur la création de huit (8) commissions municipales chargées d'étudier les questions qui seront soumises au Conseil Municipal, le nombre de Conseillers de chaque commission et la désignation de ceux de ses membres qui siègeront dans telle ou telle commission.

Ainsi, je vous propose la création des commissions municipales suivantes :

- RESSOURCES HUMAINES - FINANCES - ADMINISTRATION
- VOIRIE – BATIMENTS – CADRE DE VIE
- COHESION SOCIALE
- URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – MOBILITE.
- AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE – PETITE ENFANCE.
- CULTURE – ANIMATION – JUMELAGES.
- SPORT – ENVIRONNEMENT.
- TOURISME – ECONOMIE – COMMERCES – MARCHÉ – NUMERIQUE.

A présent, il convient d'une part de fixer à huit (8) le nombre maximum de conseillers siégeant dans chaque commission et d'autre part de désigner les membres de chacune d'entre elles.

La Loi ne fixant pas de règle particulière visant la répartition des sièges de chaque commission, le Conseil Municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui correspond au mieux à la composition de l'assemblée.

Dans le respect du principe de la représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante, je vous propose de composer ces commissions comme suit :

- Cinq (5) élus de la liste de Mme Laurence LAMY
- Un (1) élu de la liste de M. Pascal RAYSSAC

Pour la commission - VOIRIE – BATIMENTS – CADRE DE VIE :

- Dix (10) élus de la liste de Mme Laurence LAMY
- Trois (3) élus de la liste de M. Pascal RAYSSAC

Considérant l'exposé ci-dessus,

Il convient de désigner les élus qui siégeront dans ces commissions et je vous propose les compositions suivantes :

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES - FINANCES – ADMINISTRATION.

Membres :

MOINEAU Philippe
SIMONITI William
VILLA Pierrette
TABANON Chantal
ALBERTI-DEFFIS Véronique
DESPEYROUX Marie-Christine

COMMISSION VOIRIE – BATIMENTS – CADRE DE VIE.

Membres :

MOINEAU Philippe
BIELLE-BIARREY Laurent
SIMONITI William
BRUGIDOU David
LAFFITTE Pierre-Julien

SIMONETTO Marie-Laure
KAPPEL-BOURY Laëtitia
TABANON Chantal
ROULET Pascal
LAMARQUE Patrice
RAYSSAC Pascal
VIDAL Christophe
DESPEYROUX Marie-Christine

COMMISSION COHESION SOCIALE.

Membres :
ANNETTE-OGIER Jacqueline
MARCOU Sylvie
BONVALET Yoann
BERNABE Prisca
PAILHORIES Anne
DERHOURHI Martine

COMMISSION URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – MOBILITE.

Membres :
ROULET Pascal
VILLA Pierrette
BRIOU Geoffroy
BIELLE-BIARREY Laurent
MARCOU Sylvie
VIDAL Christophe

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE – PETITE ENFANCE.

Membres :
CHATOT Magali
ALBERTI-DEFFIS Véronique
SIMONET Matthieu
BERNABE Prisca
PROUZET Marine
RAYSSAC Pascal

COMMISSION CULTURE – ANIMATION – JUMELAGES.

Membres :
ALBERTI-DEFFIS Véronique
CHATOT Magali
LAFFITTE Pierre-Julien
KAPPEL-BOURY Laëtitia
SIMONET Matthieu
GIRAUDO Philippe

COMMISSION SPORT – ENVIRONNEMENT.

Membres :
BIELLE-BIARREY Laurent

LAMARQUE Patrice
DOUAILIN Laurent
SIMONITI William
KAPPEL-BOURY Laetitia
FOUBERT Mélody

COMMISSION TOURISME – ECONOMIE – COMMERCES – MARCHE – NUMERIQUE.

Membres :

TABANON Chantal
BRUGIDOU David
DOUAILIN Laurent
BONVALET Yoann
LAFFITTE Pierre-Julien
FOUBERT Mélody

Je vous remercie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir vous prononcer sur la désignation des membres qui siègeront dans ces dites commissions.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A l'unanimité**

DECIDE de créer huit commissions municipales, comme suit :

- RESSOURCES HUMAINES - FINANCES - ADMINISTRATION
- VOIRIE – BATIMENTS – CADRE DE VIE
- COHESION SOCIALE
- URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – MOBILITE.
- AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE – PETITE ENFANCE.
- CULTURE – ANIMATION – JUMELAGES.
- SPORT – ENVIRONNEMENT.
- TOURISME – ECONOMIE – COMMERCES – MARCHE – NUMERIQUE.

DESIGNE les membres siégeant aux commissions municipales, comme suit :

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES - FINANCES – ADMINISTRATION.

Membres :

MOINEAU Philippe
SIMONITI William
VILLA Pierrette
TABANON Chantal
ALBERTI-DEFFIS Véronique
DESPEYROUX Marie-Christine

COMMISSION VOIRIE – BATIMENTS – CADRE DE VIE.

Membres :

MOINEAU Philippe
BIELLE-BIARREY Laurent
SIMONITI William

BRUGIDOU David
LAFFITTE Pierre-Julien
SIMONETTO Marie-Laure
KAPPEL-BOURY Laëtitia
TABANON Chantal
ROULET Pascal
LAMARQUE Patrice
RAYSSAC Pascal
VIDAL Christophe
DESPEYROUX Marie-Christine

COMMISSION COHESION SOCIALE.

Membres :
ANNETTE-OGIER Jacqueline
MARCOU Sylvie
BONVALET Yoann
BERNABE Prisca
PAILHORIES Anne
DERHOURHI Martine

COMMISSION URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – MOBILITE.

Membres :
ROULET Pascal
VILLA Pierrette
BRIOU Geoffroy
BIELLE-BIARREY Laurent
MARCOU Sylvie
VIDAL Christophe



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE – PETITE ENFANCE.

Membres :
CHATOT Magali
ALBERTI-DEFFIS Véronique
SIMONET Matthieu
BERNABE Prisca
PROUZET Marine
RAYSSAC Pascal

COMMISSION CULTURE – ANIMATION – JUMELAGES.

Membres :
ALBERTI-DEFFIS Véronique
CHATOT Magali
LAFFITTE Pierre-Julien
KAPPEL-BOURY Laëtitia
SIMONET Matthieu
GIRAUDO Philippe

COMMISSION SPORT – ENVIRONNEMENT.

Membres :
BIELLE-BIARREY Laurent
LAMARQUE Patrice
DOUAILIN Laurent
SIMONITI William
KAPPEL-BOURY Laetitia
FOUBERT Mélody

COMMISSION TOURISME – ECONOMIE – COMMERCE – MARCHE – NUMERIQUE.

Membres :
TABANON Chantal
BRUGIDOU David
DOUAILIN Laurent
BONVALET Yoann
LAFFITTE Pierre-Julien
FOUBERT Mélody

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.
Affichage le 3 avril 2026

Pour copie conforme,

Madame Le Maire,
Laurence LAMY

Le secrétaire de séance,
Matthieu SIMONET

H. SIMONET

